

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2012

SIE SUD OUEST LYONNAIS



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS.....	3
La ressource en eau.....	3
La production d'eau.....	3
La distribution d'eau.....	3
MODELISATION.....	4
PROTECTION DES CAPTAGES.....	7
Situation administrative des captages.....	7
PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX.....	8
La qualité bactériologique.....	8
La qualité physico-chimique.....	8
Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation.....	9
Exigences de qualité.....	9
Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation.....	10
Recueil des informations collectées.....	10
CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2012.....	11
Origine et organisation de la distribution.....	11
Contrôle de la qualité.....	11
Qualité des eaux distribuées.....	11
• Limites de qualité :.....	11
Bactériologie :.....	11
Nitrates :.....	12
Fluor :.....	12
Pesticides :.....	12
Solvants chlorés :.....	13
Plomb :.....	13
• Références de qualité :.....	13
Bactériologie :.....	13
Dureté :.....	13
Turbidité :.....	14
pH (acidité de l'eau) :.....	14
Conductivité :.....	14
Equilibre calcocarbonique :.....	14
Conclusion.....	14

ANNEXES : résultats du contrôle sanitaire effectué sur les eaux produites et distribuées par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais ainsi que sur les eaux produites par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Annexes 1 : suivis analytiques détaillés

Annexes 2 : minima, maxima, moyennes de quelques paramètres

Annexes 3 : Dépassements des exigences de qualité (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés sur l'unité de gestion

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

**L'alimentation en eau potable de l'Unité de Gestion (UGE)
SIE SUD OUEST LYONNAIS
est représentée à partir des installations schématisées en pages suivantes
Le nombre d'habitants concerné est d'environ 50180**

**Le propriétaire des installations est :
S.I.E. SUD OUEST LYONNAIS
La gestion de ces installations est assurée par la société :
LYONNAISE DES EAUX RILLIEUX / BRIGNAIS- 69161 RILLIEUX LA PAPE
CEDEX**

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes successives qui sont d'amont en aval :

La ressource en eau

Elle est, dans le département du Rhône, généralement d'origine souterraine (nappes alluviales, nappes phréatiques,...), et prélevée par un ou plusieurs captages (CAP ou MCA)

Les analyses prélevées sur la ressource avant tout traitement sont dites analyses de l'EAU BRUTE. Ces analyses caractérisent également l'eau distribuée si aucun traitement n'est réalisé avant la distribution.

La production d'eau

Elle correspond à la station de traitement et de production d'eau (TTP) qui est le lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (chloration) ou plus sophistiqués (traitement complet).

Les analyses effectuées caractérisent l'eau traitée en sortie de station.

La distribution d'eau

Les populations alimentées sont regroupées en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des unités techniques (continuité de tuyaux) caractérisées par une qualité d'eau homogène et un même exploitant.

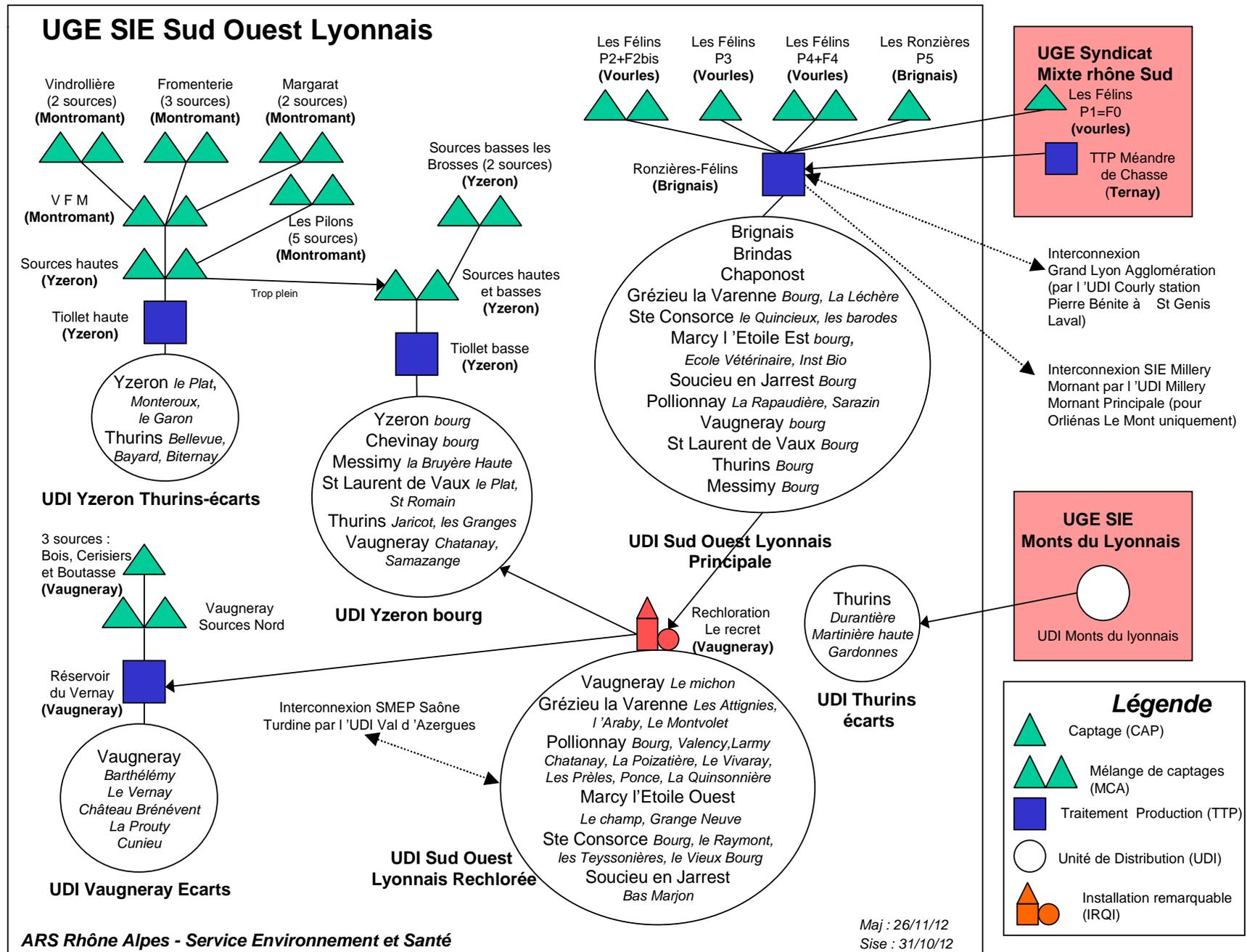
Dans la modélisation suivante :

Les captages (CAP) sont représentés par des triangles

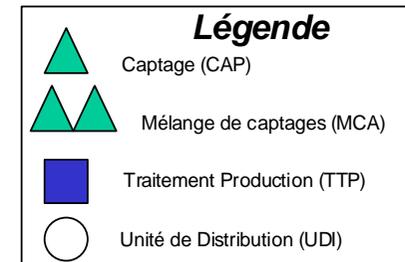
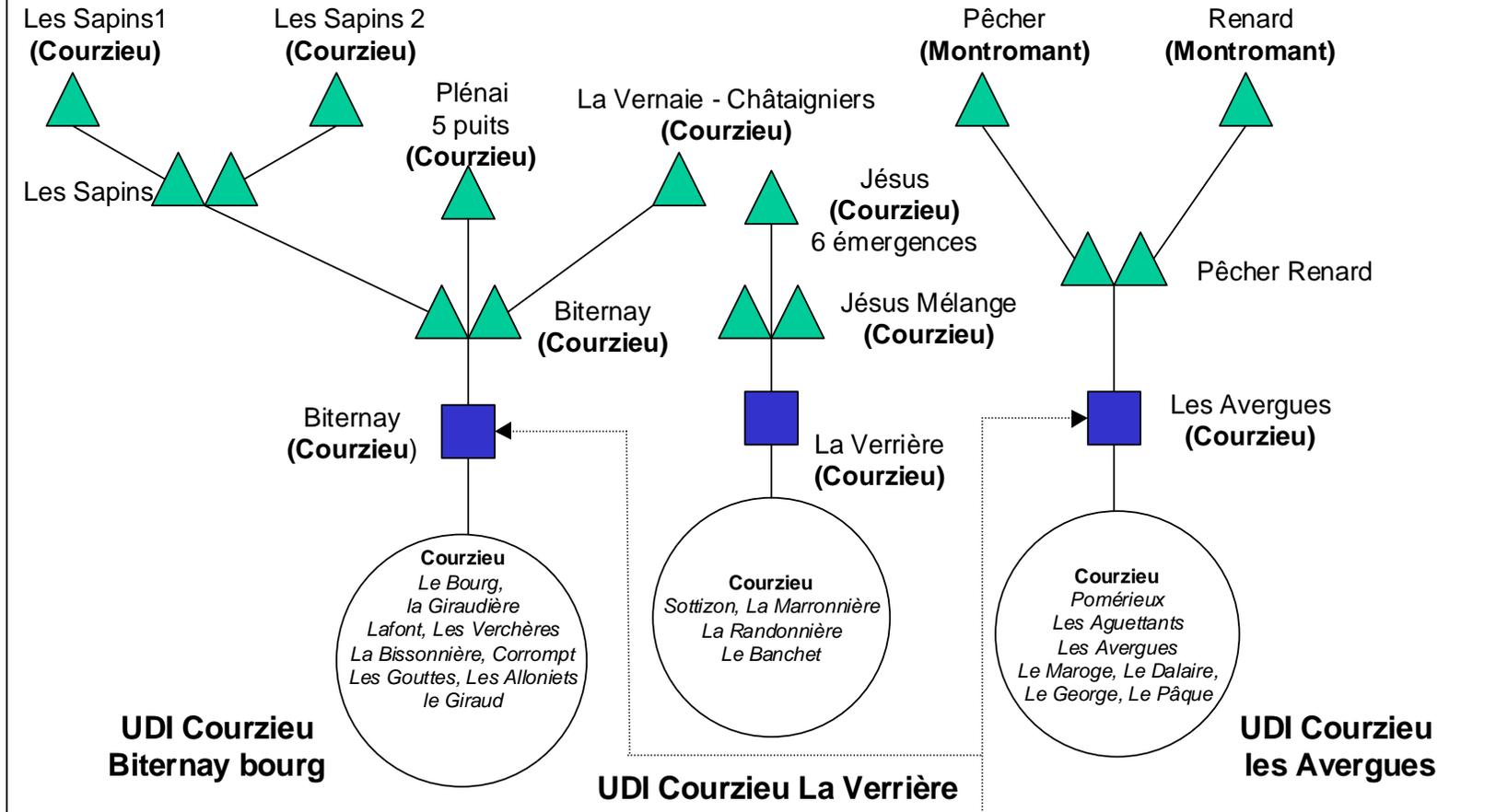
Les stations de traitement (TTP) sont représentées par des carrés

Les unités de distribution (UDI) sont représentées par des cercles dans lesquels sont inscrits les communes et/ou hameaux faisant partie de l'UDI

MODELISATION

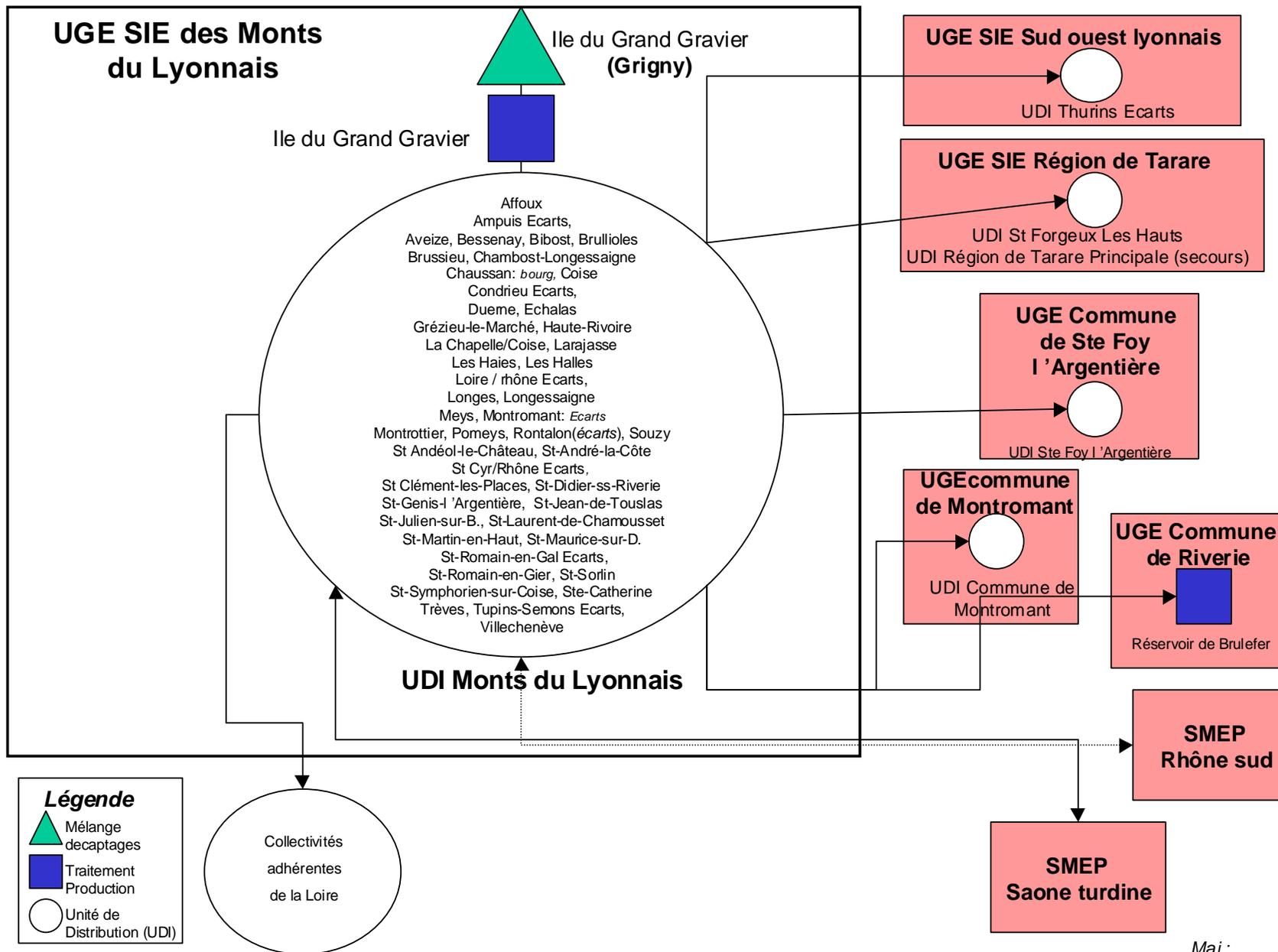


UGE SIE Sud Ouest Lyonnais - Commune de Courzieu



Maj : 16/11/2009

Sise : 13/03/07



Maj :
Sise :

PROTECTION DES CAPTAGES

En vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation des collectivités humaines, l'article L1321-2 du code de la sante publique fait obligation, ainsi que le code de l'environnement, d'instaurer autour des captages dont la protection naturelle est insuffisante des périmètres de protection dans lesquels les activités sont interdites ou réglementées.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Il appartient donc au maître d'ouvrage de s'assurer que l'ensemble de la procédure de la protection des captages a bien été menée à terme :

- signature de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau, instaurant des périmètres de protection autour des captages et définissant des servitudes sur ces périmètres de protection,
- mise en compatibilité des documents d'urbanisme (P.L.U.) avec les prescriptions de l'arrêté préfectoral.

Situation administrative des captages

Nom	Commune d'implantation	Avis hydrogéologue agréé*	Arrêté préfectoral
Les Ronzières P5	Brignais	24/12/1996	15/04/1999
Les Félines P1 à P4, F0, F2, F4	Vourles	24/12/1996	15/04/1999
Champ Goulon (**)	Millery	09/12/1966	18/09/1967
Sources basses et hautes	Montromant, Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Sources de Vaugneray nord	Vaugneray	20/11/1983	/
Source Tiollet	Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Châtaigniers	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Jesus	Courzieu	29/12/96 - 15/01/97- 17/06/98	14/12/2001
La Vernaie	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 1	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 2	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Plenai	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Pêcher	Montromant	29/12/1996	14/12/2001
Renard	Montromant	29/12/1996	14/12/2001

* Le rapport de l'hydrogéologue agréé est l'élément de base pour la définition des mesures de protection.

Il apparaît nécessaire de relancer la procédure de protection des sources situées sur la commune de Vaugneray.

PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX

La qualité bactériologique

Celle-ci revêt une importance primordiale. Les eaux de boisson doivent être exemptes de micro-organismes pathogènes (pouvant être dangereux pour l'homme). Cependant la recherche de ces micro-organismes dans les eaux exige des temps de détection trop longs pour permettre d'intervenir en cas d'anomalie. Dans un souci de prévention, il est donc procédé à la détection, facile et rapide, « de témoins ou indicateurs de contamination fécale » (*Escherichia coli* et entérocoques). Ces indicateurs, naturellement abondants dans les intestins des hommes et des animaux, ne traduisent pas obligatoirement, s'ils sont présents dans l'eau, un danger imminent pour la santé, mais indiquent une contamination fécale des eaux et alertent le gestionnaire sur la nécessité qu'il a de prendre immédiatement des mesures correctives et d'en vérifier les effets.

La présence de ces germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource en eau, un mauvais fonctionnement des installations de traitement, une insuffisance d'entretien des ouvrages,...

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent ceux en relation avec la composition naturelle des eaux (calcium, magnésium, sodium, potassium, chlorures, sulfates) La dureté de l'eau représente la teneur en calcium et en magnésium.

D'autres éléments, également non toxiques, en deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, cuivre, zinc, manganèse, phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, ammoniacque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource en eau. Une forte concentration peut présenter des risques pathologiques particuliers pour les nourrissons et les femmes enceintes.

Une carence ou un excès en fluor provoquent des inconvénients pour la santé alors que des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La dose optimale pour prévenir les caries dentaires se situe entre 0,5 mg/l et 1,5 mg/l. En deçà, un complément en fluor est nécessaire pour prévenir les caries. Au-delà de 1,5 mg/l, il y a un risque de fluorose dentaire.

Viennent ensuite les éléments toxiques ou ceux pour lesquels des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires et ou environnementaux. Ce sont les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, les pesticides...

NB : Les unités les plus couramment employées en matière de qualité de l'eau sont :

- mg/l ou milligramme par litre

exemple : une eau à 10 mg/l de nitrates signifie qu'un litre d'eau contient 10 milligrammes de nitrates soit 0,01 gramme de nitrates (1000 milligrammes = 1 gramme)

- µg/l ou microgramme par litre

exemple : une eau à 10 µg/l de plomb signifie qu'un litre d'eau contient 10 microgrammes de plomb soit 0,01 milligramme de plomb (1000 microgrammes = 1 milligramme)

Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation

- l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit des recommandations établies à partir de données toxicologiques.
- l'Union Européenne définit, tout en étant généralement plus sévère, des valeurs basées le plus souvent sur les recommandations de l'OMS. Les valeurs peuvent être également fondées sur la valeur la plus faible qu'il est possible d'atteindre dans les pratiques analytiques, ou bien encore sur le principe de précaution.
- les valeurs réglementaires françaises doivent répondre aux exigences des directives européennes.

La directive européenne actuellement en vigueur est celle du 3 novembre 1998 transcrite en droit français par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce décret a fait l'objet d'une codification dans le code de la santé publique – articles R1321-1 à R1321-68 pour les eaux destinées à la consommation humaines à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

Ces nouvelles dispositions réglementaires visent à renforcer la sécurité sanitaire des eaux de consommation distribuées à la population. Les plus importantes concernent :

- l'adoption d'exigences de qualité actualisées,
- l'instauration de procédures de gestion des situations de non conformité,
- le contrôle de conformité des eaux distribuées aux robinets des utilisateurs.

Cette dernière disposition mérite d'être soulignée puisqu'elle permet de prendre en compte la dégradation de la qualité de l'eau dans les canalisations intérieures privées.

La teneur limite de plomb dans l'eau est fixée à 25 µg/l depuis fin 2003, elle sera limitée à 10 µg/l à compter du 25 décembre 2013.

Afin d'atteindre cet objectif, il est fortement conseillé de remplacer intégralement les canalisations lorsqu'elles sont en plomb, d'une part sur le domaine public par la collectivité (certains branchements sont encore en plomb) et d'autre part sur le domaine privé par les propriétaires (canalisations intérieures des bâtiments)

Exigences de qualité

Les exigences de qualité sont définies par l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du Code de la Santé Publique. Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes,
- être conformes aux limites de qualité fixées pour des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- satisfaire aux références de qualité établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation de risque pour la santé des personnes.

Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation

Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré dans chaque département par l'Agence Régionale de santé (ARS) sur l'ensemble des réseaux depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur. La fréquence et le type des analyses sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. En cas de dépassement des normes de qualité, une enquête est immédiatement effectuée, en liaison avec les exploitants, afin de rechercher les causes et d'améliorer la situation.

En outre, le gestionnaire des installations est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux par leur examen régulier, un programme de tests ou d'analyses et la mise à jour d'un fichier sanitaire de recueil des informations collectées.

Recueil des informations collectées.

Le présent rapport a été établi à partir des données du contrôle sanitaire réglementaire recueillies durant l'année 2012.

CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2012

Origine et organisation de la distribution

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais est principalement alimenté en eau à partir des puits de captages situés en nappe alluviale du Garon sur les communes de Vourles et Brignais et dans une moindre mesure par les sources de Montromant, d'Yzeron, de Vaugneray et de Courzieu. Cette alimentation peut être complétée par des achats d'eau auprès des installations du Syndicat Mixte de Production Rhône Sud dont les puits de captages sont situés au niveau du méandre de Chasse Ternay dans la nappe alluviale du Rhône.

D'autre part, les hameaux de Durantière, Martinière et Gardonnes à Thurins sont alimentés par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais.

Les captages et les sources du syndicat bénéficient d'arrêtés préfectoraux de protection de l'environnement instaurant des périmètres de protection, à l'exception des sources de Vaugneray.

L'eau subit un traitement de désinfection avant distribution.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Sud Ouest Lyonnais a confié la gestion des installations à la LYONNAISE DES EAUX (secteur de Brignais).

Contrôle de la qualité

La synthèse ci-dessous a été élaborée à partir des résultats du contrôle réglementaire exercé par l'ARS sur les eaux partant en distribution.

En 2012, ce contrôle a donné lieu à :

- 4 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 2150 mesures de paramètres
- 24 prélèvements réalisés en production sur les différentes stations de traitement du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 2260 mesures de paramètres ;
- 2 prélèvements, soit environ 1075 mesures de divers paramètres sur l'eau prélevée au mélange de captages du syndicat des Monts du Lyonnais,
- 12 prélèvements sur les eaux produites par le syndicat des Monts du Lyonnais qui ont conduit à la réalisation d'environ 1125 mesures de différents paramètres ;
- 128 prélèvements en distribution (réseau) qui ont conduit à la réalisation d'environ 3140 mesures de différents paramètres.

Qualité des eaux distribuées

- ***Limites de qualité :***

Bactériologie :

Au cours de l'année 2012, des dépassements bactériologiques ont été observés sur les secteurs suivants :

* UDI Courzieu les Avergues : 1 analyse sur les 7 réalisées a mis en évidence la présence de 15 entérocoques et 7 Escherichia coli ; le prélèvement a été effectué en bout de réseau où il est difficile de maintenir en permanence un taux de désinfectant suffisant. Les mesures prises ont permis un rapide retour à la normale.

* UDI Thurins Ecart : 1 analyse sur les 17 réalisées a mis en évidence la présence de 24 Escherichia coli ; le prélèvement a été effectué en bout de réseau où il est difficile de maintenir en permanence un taux de désinfectant suffisant. Les mesures prises, notamment un ajustement de la chloration, ont permis un rapide retour à la normale.

* Aucun dépassement n'a été relevé sur tous les autres secteurs.

Nitrates :

Les doses importantes de nitrates dans les eaux souterraines et superficielles sont essentiellement dues aux engrais et aux rejets d'eaux usées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité de 50 mg/l.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : teneur moyenne en nitrates sur l'eau produite et distribuée de 23,1 mg/l et teneur maximale de 37,4 mg/l ;

* UDI Yzeron Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 18,5 à 37,4 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Yzeron Thurins Ecart : la teneur moyenne en nitrates est de 24,4 mg/l, la teneur maximale est de 26,1 mg/l ;

* UDI Vaugneray Ecart : teneur en nitrates pouvant varier de 1,5 à 37,4 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Thurins Ecart : la teneur moyenne en nitrates est de 11,7 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 12,9 mg/l.

* UDI Courzieu Biternay Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 14,7 à 37,4 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Courzieu La Verrière : la teneur moyenne en nitrates est de 5,7 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 6 mg/l ;

* UDI Courzieu Les Avergues : teneur en nitrates pouvant varier de 15,6 à 37,4 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

Fluor :

L'eau distribuée a une faible teneur en fluor sur tous les secteurs, de l'ordre de 0,1 mg/l. Elle est très inférieure à la limite réglementaire maximale fixée à 1,5 mg/l.

Les teneurs en fluor n'ont pas été mesurées en 2012 sur l'UDI Courzieu La Verrière ; les valeurs indiquées sont celles de 2011.

Une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice, comprimés,...).

Pesticides :

La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. A faible concentration, ces substances ne présentent pas de toxicité aiguë ; certaines (atrazine, simazine par exemple), consommées toute une vie, sont suspectées d'être cancérigènes. La norme dans l'eau est de 0,1 µg/l, quelle que soit la substance détectée : le plus souvent cette norme est en dessous des seuils de toxicité connus.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées, sur les secteurs ayant fait l'objet de recherches de pesticides.

En 2012, les pesticides n'ont pas été recherchés au niveau des UDI Vaugneray Ecart et Courzieu la Verrière ; les résultats étaient conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées sur ces 2 secteurs les années précédentes (2009 et 2011).

Cependant, des traces de déséthyl atrazine ont été détectées au niveau des stations de traitement Tiolet Haute et Tiolet Basse, les valeurs relevées étant respectivement de 0,066 µg/l et de 0,038 µg/l. Des traces d'antraquinone et de metribuzine ont également été détectées au niveau de la station de traitement Les Avergues, les valeurs respectives relevées étant de 0,089 et 0,032 µg/l.

Solvants chlorés :

La réglementation fixe une valeur de 10 µg/l pour la somme tétrachloréthylène + trichloréthylène.

Ces éléments proviennent d'usages industriels, voire urbains, et sont soumis à des normes de qualité impératives prises en application de la directive européenne de décembre 1998.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 10 µg/l sur tous les secteurs.

Sur tous les secteurs, les solvants chlorés recherchés au niveau de l'eau brute, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution n'ont pas été détectés.

Plomb :

Aucun dépassement de la limite de qualité (25 µg/l) n'a été observé

- **Recommandations par rapport au plomb** : *l'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Mais des branchements publics ou /et des canalisations d'immeubles en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport. La consommation régulière de plomb, y compris à d'assez faibles doses, peut provoquer des effets néfastes sur la santé, en particulier chez les jeunes enfants.*

Aussi, si dans les logements, les conduites sont en plomb, il est vivement conseillé :

- * *Pour les usages alimentaires, n'utilisez que l'eau froide.*
- * *Le soir, en période de forte utilisation, (au moment où le renouvellement de l'eau dans les conduites est important), profitez-en pour mettre de l'eau dans un récipient fermé, à conserver au réfrigérateur, pas plus de 24 heures. Le matin, n'utilisez que cette eau pour le petit déjeuner.*
- * *Après quelques jours d'absence, purger vos conduites en laissant couler l'eau avant de la boire.*
- * *Préférez l'eau embouteillée du commerce pour les nourrissons et les femmes enceintes.*

• Références de qualité :

Bactériologie :

* UDI Courzieu les Avergues : la présence de 7 bactéries coliformes et de 1 bactérie sulfito-réductrice a été mise en évidence sur un prélèvement. Cette non-conformité était associée à la présence d'entérocoques et d'Eschérichia coli précédemment citée.

* UDI Thurins Ecart : la présence de 24 bactéries coliformes a été mise en évidence sur un prélèvement. Cette non-conformité était associée à la présence d'Eschérichia coli précédemment citée.

* Aucun dépassement n'a été observé au cours de l'année 2012 sur tous les autres secteurs. Les mesures sont restées conformes aux limites réglementaires.

Dureté :

La dureté ne fait pas l'objet de norme réglementaire.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : avec une dureté de l'ordre de 31°F, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

* UDI Yzeron Bourg : teneur pouvant varier de 3°F à 31°F, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Yzeron Thurins Ecart : avec une dureté de l'ordre de 4°F, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

* UDI Vaugneray Sources : dureté pouvant varier de 2 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Thurins Ecartis : avec une dureté de l'ordre de 25 °F, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

* UDI Courzieu Biternay : dureté pouvant varier de 3 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Courzieu La Verrière : avec une dureté de l'ordre de 4 °F, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

* UDI Courzieu Les Avergues : dureté pouvant varier de 5 à 31 °F, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure.

Turbidité :

* UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : un dépassement du paramètre turbidité a été relevé sur un prélèvement au niveau du réseau de distribution. La valeur mesurée est de 4,5 NFU, la valeur maximale admissible étant de 2 NFU.

pH (acidité de l'eau) :

Les valeurs de pH doivent être comprises entre 6,5 et 9.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de pH inférieures à la valeur réglementaire : ceci traduit le caractère acide des sources, induit par la nature des terrains cristallins traversés.

Conductivité :

La valeur de la conductivité à 20°C doit être comprise entre 180 et 1000 µS/cm.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de conductivité inférieures à la valeur réglementaire, ce qui traduit une faible minéralisation de l'eau.

Equilibre calcocarbonique :

Les eaux ne doivent pas être agressives.

* Sources du SIE du Sud Ouest Lyonnais : les mesures de l'équilibre calcocarbonique effectuées au niveau des sources donnent un indice de 4, ce qui correspond à une « eau agressive » (présence de CO₂ agressif et tendance à dissoudre les carbonates de calcium).

Ces 4 derniers paramètres (dureté, pH, conductivité et équilibre calco-carbonique) sont régis par des équilibres complexes.

Il apparaît que l'eau de toutes les sources est acide, faiblement minéralisée et agressive ; elle peut avoir une action corrosive sur les canalisations.

* Puits de Vourles et Brignais du SIE du Sud Ouest Lyonnais : en sortie de station de traitement, les valeurs d'équilibre calcocarbonique calculées indiquent que l'eau est à l'équilibre.

* Eau provenant des Monts du Lyonnais : en sortie de station de traitement, 1 des 4 valeurs d'équilibre calcocarbonique calculées indiquent que l'eau est légèrement agressive. L'eau captée à Grigny est majoritairement à l'équilibre ; de faibles variations de pH ou de température peuvent cependant la rendre légèrement agressive. Compte tenu de ses autres caractéristiques chimiques (TAC et TH), elle ne nécessite pas de mesure corrective.

Conclusion

L'eau distribuée au cours de l'année 2012 par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais présente une bonne qualité bactériologique. Les résultats sont restés conformes aux valeurs réglementaires ; sur les secteurs

« Courzieu les Avergues » et « Thurins Ecart », une analyse a mis en évidence une non-conformité bactériologique sur chacun des secteurs ; les 2 non-conformités ont été relevées en bout de réseau où il est difficile de maintenir en permanence un taux de désinfectant suffisant. Elles n'ont pas donné lieu à des restrictions d'usage de l'eau.

L'eau de toutes les sources du syndicat est acide, faiblement minéralisée et agressive ; un traitement visant à corriger ce caractère agressif est par conséquent à envisager, conformément aux dispositions de la circulaire n° DGS/SD7A /2004/557 du 25 novembre 2004.

L'eau distribuée par le syndicat est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour les autres substances mesurées, notamment pour les pesticides, les solvants chlorés et les substances toxiques, à l'exception d'un dépassement du paramètre turbidité sur un prélèvement au niveau de l'UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée.

Enfin, les sources de Vaugneray ne bénéficient pas à ce jour des mesures de protection définies à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

En conséquence, la procédure qui avait été engagée par le syndicat en vue d'instaurer des périmètres de protection conformément aux dispositions de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique et qui n'a pas abouti devra être relancée et conduite jusqu'à son terme afin d'assurer la protection de ces sources.

ANNEXE 1a

Suivis analytiques détaillés de l'année 2012 en ressource, production et sur le réseau de distribution

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
ADET	: Déséthylatrazine (µg/l)	≤0,1
ANTHRAQ	: Anthraquinone (µg/l)	≤0,1
MTBZ	: Metribuzine (µg/l)	≤0,1
THM4	: Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
PESTOT	: Somme des pesticides (µg/l)	≤0,5

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	: Turbidité (NFU)	≤2
CALCOC2	: Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	
TCEY	: Tétrachloréthylène	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS F2 BIS

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	ADET µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEY µg/l	ΓCEYTCL µg/l	ΓURBNFL NFU
13/06/2012	LES FELINS F2 BIS	VOURLES	<0,50	<0,030	608	<1	0,12	<10	23,0	<0,500	7,60	<1	<0,50	<0,50	0,15

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS P4

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	ADET µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEY µg/l	ΓCEYTCL µg/l	ΓURBNFL NFU
24/05/2012	LES FELINS P4	VOURLES	<0,50	<0,030	652	<1	0,10	<10	27,3	<0,500	7,35	<1	<0,50	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : LES RONZIERES P5

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	ADET µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEY µg/l	ΓCEYTCL µg/l	ΓURBNFL NFU
16/04/2012	LES RONZIERES P5	BRIGNAIS	<0,50	<0,030	467	<1	0,12	<10	13,2	<0,500	7,70	<1	<0,50	<0,50	0,34

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES

Nom de l'installation : SOURCES HAUTES ET BASSES

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	ADET µg/l	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEY µg/l	ΓCEYTCL µg/l	ΓURBNFL NFU
28/05/2012	SOURCES HAUTES ET BASSES	YZERON	<0,50	<0,030	91	<1	0,09	<10	16,9	<0,500	5,90	3	<0,50	<0,50	0,11

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : BITERNAY STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	ADET µg/l	ANTHRA Q µg/l	CALCOC 2 qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTBZ µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNF U NFU
16/02/2012	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	C				272	<1			20,8		7,25	<1		11,8		0,18
30/08/2012	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	C	<0,030	<0,035	4	101	<1	0,12	<0,020	15,4	<0,500	6,10	<1	<0,50	3,0	8,20	0,37

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : LA VERRIERE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNF U
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
16/02/2012	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	C	C	211	<1	6,0	6,95	<1	4,3	0,13
30/08/2012	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	C	C	188	<1	5,4	6,65	<1	4,0	0,15

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : LES AVERGUES

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	ADET	ANTHRA Q	CALCOC 2	CDT	ECOLI	FMG	MTBZ	NO3	PESTOT	PH	STRF	TCEYTCL	TH	THM4	TURBNF U
			Bact	Chim.	µg/l	µg/l	qualit.	µS/cm	n/100mL	mg/L	µg/l	mg/L	µg/l	unitépH	n/100mL	µg/l	°F	µg/l	NFU
16/02/2012	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	C	C				228	<1			35,9		7,20	<1		8,9		0,16
30/08/2012	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	C	C	<0,030	0,089	4	147	<1	0,10	0,032	29,6	0,121	6,70	<1	<0,50	4,6	10,80	0,35

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : RESERVOIR DU VERNAY

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNF
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
16/02/2012	RESERVOIR DU VERNAY	VAUGNERAY	C	C	385	<1	14,5	7,45	<1	18,1	0,11
30/08/2012	RESERVOIR DU VERNAY	VAUGNERAY	C	C	112	<1	3,1	6,55	<1	3,1	0,12

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : RONZIERES-FELINS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	ADET µg/l	ANTHRA Q µg/l	CALCOC 2 qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTBZ µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNF U NFU
23/01/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				480	<1			15,6		7,55	<1		22,8		0,22
10/02/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				625	<1			24,3		7,30	<1		32,3		<0,1
14/03/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				624	<1			24,2		7,30	<1		32,6		0,1
16/04/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,030	<0,035	2	648	<1	0,11	<0,020	27,7	<0,500	7,40	<1	<0,50	34,4	<0,50	<0,1
24/05/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				651	<1			26,1		7,25	<1		33,3		<0,1
13/06/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,030	<0,035	2	629	<1	0,10	<0,020	24,7	<0,500	7,30	<1	<0,50	32,5	<0,50	0,11
19/07/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				643	<1			26,6		7,25	<1		33,1		<0,1
29/08/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,030	<0,035	2	643	<1	0,10	<0,020	26,6	<0,500	7,30	<1	<0,50	33,0	<0,50	<0,1
03/09/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				538	<1			14,0		7,35	<1		27,6		0,22
10/10/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,030	<0,035	2	588	<1	0,13	<0,020	20,4	<0,500	7,35	<1	<0,50	30,0	1,87	0,17
05/11/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				621	<1			23,1		7,30	<1		31,4		0,12
05/12/2012	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C				632	<1			23,9		7,35	<1		32,4		0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	ADET µg/l	ANTHRA Q µg/l	CALCOC 2 qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTBZ µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNF U NFU
16/02/2012	TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)	YZERON	C	C				321	<1			23,1		7,30	<1		14,7		0,13
30/08/2012	TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)	YZERON	C	C	0,038	<0,035	4	89	<1	0,10	<0,020	18,5	0,038	6,30	<1	<0,50	2,5	0,98	0,12

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	ADET µg/l	ANTHRA Q µg/l	CALCOC 2 qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MTBZ µg/l	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNF U NFU
16/02/2012	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)	MONTROMAN	C	C				113	<1			24,8		6,05	<1		3,6		0,12
30/08/2012	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)	MONTROMAN	C	C	0,066	<0,035	4	116	<1	0,09	<0,020	26,1	0,066	6,05	<1	<0,50	3,6	5,80	0,11

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de distribution

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : COURZIEU-BITERNAY BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	μS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
13/01/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	108	<1	<1		6,45	<1		0,25
29/03/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	236	<1	<1		7,15	<1		0,23
31/05/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	101	<1	<1	14,7	6,10	<1	3,2	0,68
17/07/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	107	<1	<1		6,15	<1		0,25
19/09/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	106	<1	<1		6,40	<1		0,34
05/11/2012	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	114	<1	<1		6,25	<1		0,29

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : COURZIEU-LA VERRIERE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
23/01/2012	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	228	<1	<1		9,20	<1		0,52
10/04/2012	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	221	<1	<1	5,6	6,75	<1	4,8	<0,1
17/07/2012	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	195	<1	<1		6,50	<1		0,15
01/10/2012	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	C	C	198	<1	<1		6,70	<1		0,24

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : COURZIEU-LES AVERGUES

Conformité bactériologique	Conformité chimique
80,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	PH	STRF	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	unitépH	n/100mL	NFU
14/02/2012	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C	198	<1	<1	7,15	<1	0,14
28/05/2012	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C	148	<1	<1	7,10	<1	0,34
16/08/2012	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C	155	<1	<1	6,85	<1	0,52
05/11/2012	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	N	C	345	7	7	7,90	15	0,14
12/11/2012	POMERIEUX; LES AGUETANTS	COURZIEU	C	C		<1	<1		<1	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
					µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
04/01/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	636	<1	<1		7,35	<1		0,27
17/01/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	636	<1	<1		7,35	<1		0,18
04/01/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	638	<1	<1		7,35	<1		0,24
04/01/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	633	<1	<1		7,40	<1		0,44
12/01/2012	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	636	<1	<1	25,9	7,45	<1	32,8	0,14
13/01/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	636	<1	<1		7,30	<1		0,21
04/01/2012	BOURG	THURINS	C	C	637	<1	<1		7,50	<1		0,24
01/02/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	633	<1	<1		7,25	<1		<0,1
24/02/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	635	<1	<1		7,25	<1		<0,1
02/02/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	633	<1	<1		7,25	<1		0,16
01/02/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	634	<1	<1		7,30	<1		<0,1
06/02/2012	BOURG	MESSIMY	C	C	637	<1	<1		7,55	<1		0,14
29/02/2012	RAPAUDIERE, SARAZIN	POLLIONNAY	C	C	619	<1	<1	25,4	7,30	<1	32,5	0,13
16/02/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	608	<1	<1		7,65	<1		0,14
08/03/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	631	<1	<1		7,30	<1		0,3
06/03/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	622	<1	<1		7,30	<1		0,13
08/03/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	626	<1	<1		7,35	<1		0,15
23/03/2012	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	632	<1	<1		7,30	<1		0,17
01/03/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	632	<1	<1		7,25	<1		<0,1
27/03/2012	BOURG	THURINS	C	C	610	<1	<1		7,55	<1		0,27
06/04/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	630	<1	<1		7,30	<1		0,11
16/04/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	635	<1	<1		7,30	<1		<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
06/04/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	629	<1	<1		7,30	<1		<0,1
16/04/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	629	<1	<1		7,30	<1		<0,1
03/04/2012	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	626	<1	<1		7,45	<1		<0,1
20/04/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	634	<1	<1		7,45	<1		<0,1
02/05/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	632	<1	<1		7,25	<1		<0,1
23/05/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	647	<1	<1		7,30	<1		0,1
07/05/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	389	<1	<1		7,70	<1		<0,1
31/05/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	652	<1	<1		7,45	<1		0,14
28/05/2012	BOURG	MESSIMY	C	C	672	<1	<1		7,70	<1		<0,1
30/05/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	651	<1	<1		7,30	<1		<0,1
28/05/2012	BOURG	THURINS	C	C	655	<1	<1		7,65	<1		0,1
21/06/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	640	<1	<1		7,50	<1		<0,1
08/06/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	601	<1	<1		7,25	<1		<0,1
21/06/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	636	<1	<1		7,30	<1		<0,1
08/06/2012	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	599	<1	<1		7,35	<1		<0,1
21/06/2012	BOURG	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C	638	<1	<1		7,55	<1		0,17
21/06/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	428	<1	<1		7,50	<1		0,11
10/07/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	630	<1	<1		7,25	<1		0,14
18/07/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	628	<1	<1		7,25	<1		<0,1
31/07/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	627	<1	<1		7,30	<1		<0,1
26/07/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	633	<1	<1		7,30	<1		<0,1
17/07/2012	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	632	<1	<1		7,40	<1		<0,1
11/07/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	632	<1	<1		7,25	<1		<0,1
10/08/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	607	<1	<1		7,30	<1		<0,1
22/08/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	620	<1	<1		7,25	<1		<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
02/08/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	637	<1	<1		7,25	<1		<0,1
22/08/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	613	<1	<1		7,25	<1		<0,1
03/08/2012	BOURG	MESSIMY	C	C	634	<1	<1	25,1	7,65	<1	32,7	<0,1
03/08/2012	BOURG	THURINS	C	C	628	<1	<1		7,55	<1		0,2
02/08/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	531	<1	<1		7,60	<1		<0,1
03/09/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	598	<1	<1		7,35	<1		0,2
04/09/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	619	<1	<1		7,30	<1		0,2
03/09/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	627	<1	<1		7,30	<1		0,19
21/09/2012	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	645	<1	<1		7,30	<1		0,15
12/09/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	607	<1	<1		7,30	<1		0,16
05/09/2012	LE QUINCIEUX, BARODES	SAINTE-CONSORCE	C	C	624	<1	<1		7,40	<1		0,17
05/10/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	595	<1	<1		7,30	<1		0,14
25/10/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	622	<1	<1		7,25	<1		0,11
15/10/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	617	<1	<1		7,40	<1		0,15
15/10/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	621	<1	<1		7,35	<1		0,13
01/10/2012	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	616	<1	<1		7,55	<1		0,14
15/10/2012	BOURG	THURINS	C	C	601	<1	<1		7,55	<1		0,13
15/10/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	530	<1	<1		7,75	<1		0,14
09/11/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	612	<1	<1		7,30	<1		0,12
26/11/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	619	<1	<1		7,35	<1		0,13
05/11/2012	BOURG	BRINDAS	C	C	637	<1	<1		7,25	<1		0,12
05/11/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	636	<1	<1		7,25	<1		0,11
23/11/2012	BOURG	MESSIMY	C	C	624	<1	<1		7,60	<1		0,11
09/11/2012	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	622	<1	<1		7,30	<1		0,11
10/12/2012	BOURG	BRIGNAIS	C	C	618	<1	<1		7,30	<1		<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
06/12/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	620	<1	<1		7,30	<1		0,2
26/12/2012	BOURG	CHAPONOST	C	C	639	<1	<1		7,35	<1		0,12
24/12/2012	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	641	<1	<1	37,4	7,35	<1	38,5	0,11
26/12/2012	BOURG	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C	637	<1	<1		7,60	<1		0,12
06/12/2012	BOURG	VAUGNERAY	C	C	495	<1	<1		7,70	<1		0,14

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCL	TH	THM4	TURBNFU
			Bact	Chim.	µg/l	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	°F	µg/l	NFU
23/01/2012	BOURG	POLLIGNAY	C	C		627	<1	<1		7,50	<1				0,49
29/02/2012	OUEST BOURG (LE CHAMP,GRANGE NE	MARCY-L'ETOILE	C	C		310	<1	<1		6,85	<1				0,12
29/03/2012	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		625	<1	<1		7,65	<1				0,1
20/04/2012	LES ATTIGNIES, L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	<0,50	633	<1	<1	24,0	7,55	<1	<0,50	33,4	5,30	<0,1
10/05/2012	BOURG	POLLIGNAY	C	C		638	<1	<1		7,60	<1				<0,1
21/06/2012	BAS MARJON	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C		640	<1	<1		7,45	<1				4,5
16/07/2012	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		627	<1	<1		7,60	<1				<0,1
28/08/2012	OUEST BOURG (LE CHAMP,GRANGE NE	MARCY-L'ETOILE	C	C		621	<1	<1		7,55	<1				0,1
02/07/2012	BAS MARJON	SOUCIEU-EN-JARREST	S	C											0,12
19/09/2012	BOURG	POLLIGNAY	C	C		633	<1	<1		7,60	<1				0,15
30/10/2012	LES ATTIGNIES, L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C		619	<1	<1		7,30	<1				0,11
05/11/2012	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C		614	<1	<1		7,65	<1				0,12
26/12/2012	LE MICHON	VAUGNERAY	C	C		571	<1	<1		7,80	<1				0,17

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : THURINS ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
80,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	CDT	CTF	ECOLI	PH	STRF	TURBNFU
					µS/cm	n/100mL	n/100mL	unitépH	n/100mL	NFU
04/01/2012	DURANTIERE;MARTINIERE HTE	THURINS	C	C	495	<1	<1	8,05	<1	0,31
16/04/2012	DURANTIERE;MARTINIERE HTE	THURINS	C	C	493	<1	<1	8,05	<1	0,12
27/07/2012	DURANTIERE;MARTINIERE HTE	THURINS	N	C	503	24	24	8,05	<1	0,28
16/08/2012	DURANTIERE;MARTINIERE HTE	THURINS	C	C		<1	<1		<1	
15/10/2012	DURANTIERE;MARTINIERE HTE	THURINS	C	C	495	<1	<1	8,05	<1	0,18

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : VAUGNERAY ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
					µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
17/01/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	265	<1	<1		7,60	<1		0,12
27/03/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	83	<1	<1		6,75	<1		0,16
16/05/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	84	<1	<1		6,35	<1		0,15
21/06/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	84	<1	<1	1,5	6,05	<1	2,0	0,16
02/08/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	311	<1	<1		7,05	<1		<0,1
15/10/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	87	<1	<1		6,40	<1		0,16
21/11/2012	BARTHELEMY;LEVERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	89	<1	<1		6,45	<1		0,18

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : YZERON BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
23/01/2012	BOURG	CHEVINAY	C	C	231	<1	<1		7,60	<1		0,45
27/03/2012	LA BRUYERE HAUTE	MESSIMY	C	C	627	<1	<1	25,6	7,60	<1	33,0	1,5
28/05/2012	LE PLAT ST ROMAIN	SAINT-LAURENT-DE-VAUX	C	C	436	<1	<1		7,70	<1		0,17
21/06/2012	BOURG	YZERON	C	C	90	<1	<1		6,20	<1		0,6
27/07/2012	JARICOT; LES GRANGES	THURINS	C	C	578	<1	<1		7,45	<1		<0,1
26/09/2012	CHATANAY; SAMAZANGE	VAUGNERAY	C	C	621	<1	<1		7,70	<1		0,17
04/12/2012	BOURG	YZERON	C	C	100	<1	<1		6,10	<1		0,1

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : YZERON-THURINS ECARTS

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBNFU
			Bact	Chim.	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	°F	NFU
06/02/2012	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY...	THURINS	C	C	135	<1	<1		7,00	<1		0,15
31/05/2012	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	114	<1	<1	22,3	5,85	<1	3,6	0,11
03/08/2012	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY...	THURINS	C	C	124	<1	<1		6,30	<1		0,13
08/11/2012	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	115	<1	<1		6,35	<1		0,18

ANNEXE 1b

Suivi analytique détaillé de l'année 2012 en production

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité (eau traitée)
ADET :	Desethyl Atrazine (µg/l)	≤0,1
ATRZ :	Atrazine (µg/l)	≤0,1
ECOLI:	Escherichia coli /100ml	0
FMG :	Fluorures (mg/l)	1,5
NO3 :	Nitrates (mg/l)	≤50
ODX :	Oxadixyl (µg/l)	≤0,1
PESTOT:	Total pesticides (µg/l)	≤0,5
STRF :	Entérocoques /100ml	0
TCEYTCL:	Tétra+trichloroéthylène (µg/l)	≤10
THM4 :	Total trihalométhanes (µg/l)	≤100

Code	Libellé	Référence de qualité (eau traitée)
pH :	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
CDT :	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180<CDT<1000
CTF :	Coliformes totaux /100ml	0
CALCOC2 :	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2
MN :	Manganèse (µg/l)	≤50

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Pas d'exigence de qualité</i>
111TCL:	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	
TH :	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2012

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES

Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER CHAMP CAPTANT

Détail :

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL µg/l	ADET µg/l	ATRZ µg/l	ALCOZ qualit.	CDT µS/cm	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	MN µg/l	NO3 mg/L	ODX µg/l	PESTOT µg/l	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYTCL µg/l	URBNFL NFU
16/04/2012	MELANGE ILE DU GRAND GRAVIER	GRIGNY	<0,50	<0,030	<0,030	4	448	<1	0,14	<10	9,5	<0,040	<0,500	7,60	<1	<0,50	<0,1
10/10/2012	MELANGE ILE DU GRAND GRAVIER	GRIGNY	<0,50	<0,030	<0,030	2	484	<1	0,15	<10	10,3	<0,040	<0,500	7,50	<1	<0,50	0,15

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2012

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Détail :

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	ATRZ µg/l	CALCOC 2 qualit.	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	FMG mg/L	NO3 mg/L	PESTOT µg/l	PH unité pH	STRF n/100mL	TCEYTC L µg/l	TCLEY µg/l	TH °F	THM4 µg/l	TURBNF U NFU
23/01/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				487	<1	<1		10,8		7,60	<1			24,6		0,22
10/02/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,030	2	521	<1	<1	0,12	12,9	<0,500	7,55	<1	<0,50	<0,50	26,5	19,70	0,1
14/03/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				502	<1	<1		11,9		7,60	<1			25,5		<0,1
16/04/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				493	<1	<1		12,0		7,65	<1			25,3		<0,1
24/05/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,030	3	490	<1	<1	0,14	11,1	<0,500	7,50	<1	<0,50	<0,50	24,3	4,20	<0,1
13/06/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				503	<1	<1		12,0		7,50	<1			25,2		0,11
19/07/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				513	<1	<1		12,5		7,45	<1			25,3		<0,1
29/08/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,030	2	503	<1	<1	0,14	11,6	<0,500	7,50	<1	<0,50	<0,50	25,2	3,20	<0,1
03/09/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				491	<1	<1		11,0		7,50	<1			24,8		0,19
10/10/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				500	<1	<1		11,3		7,55	<1			24,8		0,16
05/11/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,030	2	509	<1	<1	0,14	12,2	<0,500	7,55	<1	<0,50	<0,50	25,2	8,10	0,14
05/12/2012	ANCIENNE STATION POMPAGE	GRIGNY	C	C				494	<1	<1		10,8		7,75	<1			25,2		0,11

ANNEXE 2a

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production et en distribution

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
NO2	: Nitrites (mg/l)	≤0,5
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
THM4	: Somme de 4 trihalométhanés (µg/l)	≤150
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	: Bact. et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50
CL	: Chlorures (mg/l)	≤250
SO4	: Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	: Ammonium (mg/l)	≤0,1

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP BITERNAY STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	32,00	32,00	32,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	10,00	14,75	19,50	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	101	187	272	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,12	0,12	0,12	1				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	15,40	18,10	20,80	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,10	6,68	7,25	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	10,50	17,05	23,60	2		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,00	7,40	11,80	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	8,20	8,20	8,20	1				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,18	0,28	0,37	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	46,30	50,15	54,00	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	188	200	211	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	5,40	5,70	6,00	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,65	6,80	6,95	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	8,60	9,20	9,80	2		250,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	4,00	4,15	4,30	2				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,13	0,14	0,15	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	13,00	13,00	13,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	10,70	13,00	15,30	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	147	188	228	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,10	0,10	1				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	29,60	32,75	35,90	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,70	6,95	7,20	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	13,70	16,75	19,80	2		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	4,60	6,75	8,90	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	10,80	10,80	10,80	1				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,16	0,26	0,35	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RESERVOIR DU VERNAY

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	21,10	24,90	28,70	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	112	249	385	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	3,10	8,80	14,50	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,55	7,00	7,45	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	3,60	16,30	29,00	2		250,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,10	10,60	18,10	2				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,11	0,12	0,12	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RONZIERES-FELINS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Chlorures	mg/L	T	32,50	39,18	41,50	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	480	610	651	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,11	0,13	4				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	14,00	23,10	27,70	12				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12				0,50
pH	unité pH	T	7,25	7,33	7,55	12	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	37,90	52,29	57,00	12		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	22,80	31,28	34,40	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	0,00	0,47	1,87	4				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,09	0,22	12		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOULET BASSE (SCES D'YZERON)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	6,50	13,15	19,80	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	89	205	321	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,10	0,10	1				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	18,50	20,80	23,10	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,30	6,80	7,30	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	8,70	18,10	27,50	2		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,50	8,60	14,70	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	0,98	0,98	0,98	1				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,12	0,13	0,13	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	19,00	19,00	19,00	1		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	2		0,00		
Chlorures	mg/L	T	8,90	9,20	9,50	2		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	113	115	116	2	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	2				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,09	0,09	0,09	1				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	24,80	25,45	26,10	2				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				0,50
pH	unité pH	T	6,05	6,05	6,05	2	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	9,40	10,15	10,90	2		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,60	3,60	3,60	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	5,80	5,80	5,80	1				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,11	0,12	0,12	2		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	6		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	6		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	6		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	101	129	236	6	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	6				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	6				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	14,70	14,70	14,70	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unitépH	T	6,10	6,42	7,15	6	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,20	3,20	3,20	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,23	0,34	0,68	6		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	195	211	228	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	5,60	5,60	5,60	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	6,50	7,29	9,20	4	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	4,80	4,80	4,80	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,23	0,52	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	1,40	7,00	5		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,20	1,00	5		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	148	212	345	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	3	15	5				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	1	7	5				0
pH	unitépH	T	6,85	7,25	7,90	4	6,50	9,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,14	0,29	0,52	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	77		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	77		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	77		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	389	618	672	77	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	77				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	77				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	25,10	28,45	37,40	4				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4				0,50
pH	unitépH	T	7,25	7,38	7,75	77	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	32,50	34,13	38,50	4				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,10	0,44	77		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	310	597	640	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	24,00	24,00	24,00	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	6,85	7,51	7,80	12	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	33,40	33,40	33,40	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	5,30	5,30	5,30	1				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,46	4,50	13		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI THURINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	4,80	24,00	5		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	5		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	493	497	503	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	5				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	5	24	5				0
pH	unitépH	T	8,05	8,05	8,05	4	6,50	9,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,12	0,22	0,31	4		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI VAUGNERAY ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	83	143	311	7	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	1,50	1,50	1,50	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unitépH	T	6,05	6,66	7,60	7	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	2,00	2,00	2,00	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,13	0,18	7		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	7		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	90	383	627	7	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	7				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	25,60	25,60	25,60	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unitépH	T	6,10	7,19	7,70	7	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	33,00	33,00	33,00	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,43	1,50	7		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON-THURINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	4		0,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	114	122	135	4	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	4				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	22,30	22,30	22,30	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unité pH	T	5,85	6,38	7,00	4	6,50	9,00		
Titre hydrotimétrique	°F	T	3,60	3,60	3,60	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,11	0,14	0,18	4		2,00		

ANNEXE 2b

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	: Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	: Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	: Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	: Fluorures (mg/l)	≤1,5
NO2	: Nitrites (mg/l)	≤0,5
THM4	: Somme de 4 trihalométhanés (µg/l)	≤150
ATRZ	: Atrazine (µg/l)	≤0,1
TCEYTCL	: Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	: Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	: Bactéries et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	: Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	: pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
SO4	: Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	: Ammonium (mg/l)	≤0,1
CL	: Chlorures (mg/l)	≤250
MN	: Manganèse (µg/l)	≤50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	: Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2012

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP ILE GD GRAVIER STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10		
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00		
Chlorures	mg/L	T	26,20	28,95	30,70	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	487	501	521	12	180	1000		
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0	0	0	12				0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,12	0,14	0,14	4				1,50
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	10,80	11,67	12,90	12				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12				0,50
pH	unité pH	T	7,45	7,56	7,75	12	6,50	9,00		
Sulfates	mg/L	T	36,50	40,74	43,70	12		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				10,00
Titre hydrotimétrique	°F	T	24,30	25,16	26,50	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	3,20	8,80	19,70	4				100,00
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,09	0,22	12		2,00		

ANNEXE 3a

Dépassements des exigences de qualité
(limites et références) pour l'ensemble des
paramètres mesurés

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Sud Ouest Lyonnais*

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année 2012

Liste des dépassements des exigences de qualité (limites et références) des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP BITERNAY STATION

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
30/08/2012	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,00	6,50	9,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,10	6,50	9,00
30/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	101	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :			4		

TTP LES AVERGUES

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
30/08/2012	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
30/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	147	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :			2		

TTP RESERVOIR DU VERNAY

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
30/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	112	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		1			

TTP TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
30/08/2012	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,05	6,50	9,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,30	6,50	9,00
30/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	89	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		4			

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
16/02/2012	pH	unitépH	6,05	6,50	9,00
16/02/2012	pH	unitépH	6,35	6,50	9,00
16/02/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	113	180,00	1000,00
30/08/2012	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,05	6,50	9,00
30/08/2012	pH	unitépH	6,15	6,50	9,00
30/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	116	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		7			

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
13/01/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,45</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,45	6,50	9,00
13/01/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	108	180,00	1000,00
31/05/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,10</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,10	6,50	9,00
31/05/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	101	180,00	1000,00
17/07/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,15</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,15	6,50	9,00
17/07/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	107	180,00	1000,00
19/09/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,40</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,40	6,50	9,00
19/09/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	106	180,00	1000,00
05/11/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,25</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,25	6,50	9,00
05/11/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	114	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		10			

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
23/01/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>9,20</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	9,20	6,50	9,00
Nombre de dépassements :		1			

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
05/11/2012	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	15		0
05/11/2012	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	7		0
Nombre de dépassements :		2			

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
28/05/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	148	180,00	1000,00
16/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	155	180,00	1000,00
05/11/2012	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	7		0
05/11/2012	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	1		0
Nombre de dépassements :		4			

UDI SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
21/06/2012	Turbidité néphélogéométrique NFU	NFU	4,5		2,00
Nombre de dépassements :		1			

UDI THURINS ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
27/07/2012	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	24		0
Nombre de dépassements :		1			

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
27/07/2012	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	24		0
Nombre de dépassements :		1			

UDI VAUGNERAY ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
27/03/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	83	180,00	1000,00
16/05/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,35</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,35	6,50	9,00
16/05/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	84	180,00	1000,00
21/06/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,05</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,05	6,50	9,00
21/06/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	84	180,00	1000,00
15/10/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,40</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,40	6,50	9,00
15/10/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	87	180,00	1000,00
21/11/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,45</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,45	6,50	9,00
21/11/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	89	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		9			

UDI YZERON BOURG

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
21/06/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,20</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,20	6,50	9,00
21/06/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	90	180,00	1000,00
04/12/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,10</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,10	6,50	9,00
04/12/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	100	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		4			

UDI YZERON-THURINS ECARTS

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
06/02/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	135	180,00	1000,00
31/05/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>5,85</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	5,85	6,50	9,00
31/05/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	114	180,00	1000,00
03/08/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,30</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,30	6,50	9,00
03/08/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	124	180,00	1000,00
08/11/2012	pH	unité <ph< td=""> <td>6,35</td> <td>6,50</td> <td>9,00</td> </ph<>	6,35	6,50	9,00
08/11/2012	Conductivité à 20°C	µS/cm	115	180,00	1000,00
Nombre de dépassements :		7			

ANNEXE 3b

Dépassements des exigences de qualité pour
l'ensemble des paramètres mesurés sur le
Syndicat Intercommunal des Eaux
des Monts du Lyonnais

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2012

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP ILE GD GRAVIER STATION

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
24/05/2012	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	3	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i>			1		